



* L'Avenir - Namur, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - Le Courrier de l'Escaut, L'Avenir/Le Courrier, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir - Huy-Waremme, L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Basse Sambre

Web et réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés dans la traite et le trafic des êtres humains. Pour piéger les victimes et gérer les «affaires».

Alain WOLWERTZ

Acheter les services sexuels d'une mineure d'âge sur Instagram, recruter des escort girls via de fausses annonces de mannequinat sur des sites web ou faire la promo d'une route clandestine (et payante évidemment) vers l'Europe sur Facebook: jamais internet et les réseaux sociaux n'ont été autant utilisés dans les activités de trafic et de traite des êtres humains.

Bien sûr, le phénomène n'est pas tout neuf, mais il ne fait que s'accroître relève Myria, le centre fédéral Migration qui a mis le focus sur cette situation dans son rapport d'activités pour l'année 2016.

« Le web et les réseaux sociaux prennent de plus en plus de place dans la traite et le trafic d'êtres humains , indique François De Smet, le directeur de Myria. Parce qu'ils sont utilisés par les auteurs de ces trafics, mais aussi par les victimes ainsi que par la police et les magistrats dans le cadre des enquêtes. »

Aujourd'hui, les activités criminelles développées via des sites web et les réseaux sociaux concernent les trafics (migration clandestine) et la traite des êtres humains (principalement l'exploitation sexuelle).

L'exploitation économique est aussi favorisée par ces médias mais encore insuffisamment repérée et poursuivie. Myria plaide d'ailleurs pour que l'inspection sociale soit mieux formée dans ces matières afin de lutter contre ce phénomène.

Plus de formations, plus de matériel et plus de personnel: c'est que demande aussi le centre fédéral pour la police et les magistrats. Car si certains trafiquants ne se gênent pas pour développer leur commerce de chair humaine via des sites web relativement ouverts et les réseaux sociaux traditionnels, d'autres utilisent le deep web et le dark web. Ces toiles totalement clandestines et anonymes charrient d'ailleurs l'essentiel de ces activités criminelles en ligne. « Sur le web et les réseaux sociaux, la criminalité liée au trafic et à la traite des êtres humains se présente comme un iceberg , indique Kevin Reulens, de la direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée de la police judiciaire fédérale. 10% des activités se font en surface et 90% dans le deep web. » Et le dark web? Impossible à évaluer, admet-on côté police...